

Réunion du Conseil Communal du 8 juin 2020

Présents : C. Malavieille, M.F Prouhèze, B. Martin, J. Compain, P. Nuc, D. Grebert, E. Clavel.

Excusés : D. Deltour, P. Vigne.

- **Proposition de nouvelle composition du Comité Consultatif de notre commune déléguée pour cette nouvelle mandature :**

Ce Conseil s'appelle désormais Conseil Consultatif de Javols.

Après avis de chacun des anciens conseillers, il sera proposé au Conseil Municipal une liste de 12 noms, composée des 4 élu(e)s au Conseil Municipal, entourés de 6 anciens conseillers : Pascal Nuc, Danielle Grébert, Etienne Clavel, Denis Deltour, Benoît Granier et Pascal Vigne et des Président(e)s des 2 associations les plus représentatives sur Javols, le Foyer Rural et la Société de chasse.

À noter que ce Conseil a un rôle consultatif et a vocation à étudier les projets sur la commune déléguée et sera une force de proposition pour le Conseil Municipal.

- **Point sur les travaux en cours :**

- Ancienne Mairie de Javols : le gros œuvre est bientôt achevé.
- Site archéologique : Les travaux reprennent début juillet, une réunion de chantier a eu lieu le mardi 10 juin.

- **Travaux prévisionnels :**

- Travaux de voirie : Cette année le programme concerne notre commune déléguée. Il portera sur la réfection en enrobé de la voirie du Moulin de Longuessagne après les travaux prévus ainsi que la route du Mas Neuf.
- Un programme d'entretien de la voirie communale sera réalisé comme chaque année.
- Un programme de réfection des chemins les plus endommagés sera également réalisé. Il portera sur les chemins du secteur de Tiracols – Le Cheylaret.

- **AEP de La Bessière :**

Les résultats d'analyses bactériologiques mettent en évidence des non-conformités régulières ; aussi deux solutions sont possibles :

- Soit équiper le réseau d'un traitement UV ou chlore mais cela nécessite de régulariser le captage et pour cela de réaliser de gros travaux de réfection du captage,
- Soit prendre l'eau du réseau d'Aumont à partir du réservoir de Chabannes, ce qui aurait l'avantage d'améliorer la qualité de cette eau en diminuant le temps de stockage dans le réservoir.

Les travaux seront à réalisés cette année dès que le choix sera arrêté.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire Délégué lève la séance à 22h45.